



Projets de l'APEDAF

Année 2007



Les **champs d'action prioritaires** de l'APEDAF sont et restent:

- I. L'aide interparentale et familiale;
- II. L'éducation de l'enfant sourd ;
- III. La sensibilisation du grand public et des autorités compétentes ;
- IV. La réalisation et la mise à disposition (pour une plus grande accessibilité) d'outils pédagogiques/services pour un grand public dans le cadre du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente ;
- V. La collaboration avec d'autres associations.

Les objectifs majeurs pour tous ces champs d'action sont :

- Former le personnel administratif et social pour satisfaire les exigences propres à la démarche d'Education permanente et ainsi mieux servir les membres de l'association de même que le grand public ;
- Poursuivre son investissement dans la consolidation de liens avec les parents d'enfants déficients auditifs et mettre en œuvre des moyens afin d'assurer une participation des parents de plus en plus active dans les régions où leur implication est plus faible ;
- Développer davantage son ouverture aux milieux défavorisés en leur proposant des outils adéquats et susceptibles d'éveiller leur intérêt ;
- Améliorer sa méthodologie et dynamique interne par rapport aux projets à réaliser ;
- Renforcer et structurer le Comité d'Evaluation des Outils/Services d'Education permanente ;
- Continuer son travail d'ouverture au monde associatif en vue de nouvelles collaborations ;
- Augmenter la visibilité de l'association en développant des contacts avec les médias dans le but d'une plus grande *diffusion* des informations propres à sensibiliser le grand public à la problématique de la surdité.

Ce sont des objectifs qui s'inscrivent à moyen et à long termes.

I. AIDE INTERPARENTALE ET FAMILIALE

1. Accueil et soutien des parents

La demande principale et prioritaire émanant des parents porte sur l'information. Ils recherchent, en particulier, une information neutre, pluraliste et compréhensible. Dans un souci permanent de disponibilité, l'assistante sociale répond à leurs questions de façon objective. Elle les renseigne à propos de questions juridiques diverses (allocations familiales complémentaires...), de la recherche d'adresses ou de toute autre demande.

La deuxième demande des parents concerne le soutien. L'assistante sociale et l'assistante psychologue sont formées afin d'aider les familles qui vivent des situations difficiles face à la surdité de leur enfant. Un soutien psychologique ou social peut dès lors leur être apporté. Nous espérons que les parents d'enfants déficients auditifs s'adresseront, de façon spontanée et systématique, à notre service social lorsque le besoin s'en fera ressentir.

En outre, une démarche de rencontre accrue et pro-active auprès des familles est actuellement proposée pour l'année 2007. L'assistante sociale se déplacera en effet, à travers toute la Communauté française, au cœur des familles et ce, dans un souci de rapprochement de celles-ci.

Ainsi, la mise en place d'un accompagnement personnalisé des parents, comme par les années passées, sera traité en priorité.

Les contacts avec d'autres intervenants du monde de la surdité (psychologues, centres de Santé Mentale, centres d'Audiophonologie, etc.) continueront aussi à être développés.

2. Parents-relais

Les parents d'enfants sourds et malentendants apprécient particulièrement la communication « de parents à parents ». A ce jour, dix parents-relais sont disponibles afin de venir en aide aux autres familles.

Nous projetons dès lors, en 2007, d'unir l'équipe de parents-relais. A cet effet, une session de six journées de formation leur sera proposée de décembre 2007 à fin 2008. Elle fait suite à la formation à l'écoute organisée en septembre 2006. L'assistante sociale sera chargée d'informer les parents-relais sur le contenu de ces formations ainsi que sur les thèmes qui y seront abordés. Ces derniers ont été choisis et adaptés en fonction des besoins et des attentes formulées précédemment par les parents-relais. La session reprendra les points suivants : l'écoute active, la gestion des émotions, le deuil de « l'enfant idéal », la prise de recul ainsi que deux journées qui seront consacrées à des informations spécifiques liées à l'actualité.

Elle recontactera aussi les parents-relais actuels afin d'écouter leurs souhaits, désirs et attentes dans le but d'améliorer le service proposé et tendre ainsi davantage vers l'objectif poursuivi. De nouveaux parents, désireux de s'investir dans le projet, seront

également approchés. D'autres rencontres pourraient être planifiées pendant l'année afin d'axer les échanges sur le rôle de parents-relais, les limites, les difficultés pouvant être rencontrées, etc.

3. Activités familiales

Dans le but d'apporter un meilleur accueil et soutien aux parents de l'association, nous désirons mettre en place diverses activités. L'ensemble des parents membres de l'association sera cordialement invité à y participer. Nous espérons que les familles se rendront nombreuses à ces activités et s'investiront dans les projets qui leur sont proposés.

Le dimanche 24 juin 2007, l'association organisera une journée à Aywaille. Il s'agira de la première activité familiale de l'année. Un moment de détente ainsi qu'une visite du parc animalier sont prévues.

En décembre, une activité Saint-Nicolas est également à l'agenda de nos activités. L'APEDAF organisera une après-midi festive pour les petits et les grands.

Diverses activités régionales sont planifiées tout au long de l'année afin de permettre aux familles des rencontres et des échanges, notamment à Tournai, Mouscron et au Luxembourg.

II. EDUCATION DE L'ENFANT SOURD

1. Service d'aides pédagogiques

L'équipe d'aides pédagogiques de l'association poursuivra son travail de soutien et d'accompagnement des enfants déficients auditifs en intégration dans l'enseignement ordinaire. Ces vingt-trois employés œuvrent en région wallonne et à Bruxelles. Ils interviennent dans tous les réseaux d'enseignement et à tous les niveaux scolaires.

En 2007, les aides pédagogiques participeront à diverses formations visant à étendre et améliorer leurs compétences, notamment une formation à l'AKA et une autre sur « l'estime de soi » au mois d'août. Elles se rendront également à des réunions de travail destinées à évaluer les élèves suivis et répondre, de manière optimale, à leurs besoins spécifiques dans le cadre scolaire.

En Wallonie, différentes activités parascolaires seront préparées par les aides pédagogiques de la région.

Des animations seront notamment proposées aux enfants du niveau préscolaire et maternel. Elles initieront ces derniers à la Langue des Signes et à l'écrit.

Les séances d'animation « Clic clac, l'histoire est dans la boîte » se poursuivront également à Tournai. Rappelons que, depuis l'organisation régulière de « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » au service Jeunesse de la Bibliothèque principale de Tournai en novembre 2005, les livres occupent une place beaucoup moins importante dans les activités « Clic clac, l'histoire est dans la boîte ». Ces après-

midis sont devenus davantage les déclinaisons ludiques d'un ensemble d'activités socio-pédagogiques. Différents bricolages, jeux de société, recettes de cuisine... ont relégué la lecture et les histoires à des moments de transition et de rappel au calme. L'objectif socialisation « sourde » domine désormais.

Enfin, vu leur grand succès, des ateliers de conversation et d'initiation à la Langue des Signes continueront à être organisés pour les familles wallonnes et bruxelloises membres de l'APEDAF ainsi que pour le grand public.

Les aides pédagogiques poursuivront aussi le soutien pédagogique adapté (remédiation) et les activités ludiques proposés aux enfants sourds et malentendants les mercredis après-midis à Bruxelles depuis fin 2005.

2. Prix de la Clinique de Beloeil

Le Conseil d'administration du Prix Clinique de Beloeil a décidé de suspendre le Prix en 2007. Il a été décidé de concentrer les efforts sur la clarification du règlement organique et d'apporter des modifications au formulaire de candidature. Le prochain Prix est prévu pour l'année 2008.

Diverses réunions du Conseil d'administration auront lieu en 2007 afin de préparer un support visuel en vue notamment de la promotion du Prix de la Clinique de Beloeil sur les sites Internet des trois associations organisatrices.

3. Formation à l'art du conte

Nous projetons une nouvelle formation de conteurs fin 2007 pour la région du Brabant Wallon afin de disposer de conteurs plus proches géographiquement de la bibliothèque de Nivelles et dans le but de lancer les animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » à la bibliothèque de Wavre.

Cette formation de trois jours alternera, dans la logique d'un apprentissage en spirale, les moments de découverte, les exposés théoriques brefs, les exercices pratiques, l'analyse réflexive et les synthèses.

La première journée sera consacrée à une découverte par l'exemple des animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » dans toute leur richesse et leur complexité. A l'issue de la journée, les participants seront invités à définir leur profil d'apprentissage.

La seconde journée abordera, en sous-groupes, les aspects techniques sous-jacents aux animations-lectures : s'exercer à la narration ; sélectionner des livres de qualité ; adapter un récit en langue des signes, créer des comptines gestuelles.

La troisième journée de formation permettra aux participants de se familiariser au raconter bilingue et de découvrir les techniques de synchronisation et de triangulation : enfants – livre – conteurs-lecteurs.

A la fin de la formation, nous repérerons les personnes qui, à notre sens, se démarquent des autres participants.

4. Service d'animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... »

Ce service se développera davantage en 2007.

Nous espérons que le projet prendra tout son essor dans la région du Brabant-Wallon afin de pouvoir toucher un maximum de familles. Un suivi régulier du projet est assuré tout au long de l'année par la responsable du projet, l'assistante sociale. Elle assistera à tour de rôle aux animations dans les différentes régions.

Les bibliothèques sont invitées à la contacter pour toute question relative aux animations.

5. Projet pilote « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » dans les écoles

A l'instar des activités « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » qui se déroulent dans les bibliothèques de la Communauté française, l'objectif premier de ce projet est de sensibiliser les enfants du primaire à la lecture, à la découverte du livre et à la découverte de la Langue des Signes, d'en valoriser sa richesse afin qu'elle soit réellement considérée comme une langue.

Pour ce faire, les classes qui accueillent un enfant sourd, au collège Saint-Pierre de Jette (région Bruxelles-Capitale) participeront à un minimum de 4 séances d'une heure au cours desquelles des livres, des contes seraient lus et contés en Langue des Signes simultanément.

Le projet vise aussi à rendre plus accessibles des histoires qui sont difficilement compréhensibles par des enfants sourds en raison du niveau de langage utilisé dans les livres (tournures de phrases complexes, sens propre et sens figuré, décodage nécessaire de la morale des contes), et donc d'améliorer le niveau de français des enfants en général et des enfants sourds en particulier.

Ce projet répond également pleinement à l'objectif de valoriser la Langue des Signes, de la considérer réellement comme une langue.

Le contact régulier des enfants entendants avec la Langue des Signes et avec des personnes sourdes permettra également de démystifier la surdité.

Au niveau scolaire, ce projet incitera à faire la preuve que des enfants présentant certaines déficiences ont cependant leur place dans notre type d'enseignement et montre que des pistes existent pour combler « le manque » et favoriser l'intégration sociale.

III. SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC ET DES AUTORITES COMPETENTES

1. Outils de sensibilisation et d'information

1.1. Plaquette de présentation, affiche, fascicules et présentation POWERPOINT de l'APEDAF

La plaquette de présentation, l'affiche ainsi que les fascicules de présentation de l'APEDAF, outils de sensibilisation et d'information élaborés en 2006, continueront à être diffusés à un large public en vue d'une présence et d'un affichage important dans les sites/lieux en relation avec le secteur de la surdité.

Un montage POWERPOINT sera réalisé en 2007 en vue de présenter l'APEDAF lors des sensibilisations, stands ou de toute autre manifestation servant à faire connaître nos actions.

2. Sensibilisation du grand public

2.1. Sensibilisations

De nombreuses sensibilisations à la surdité sont programmées pour l'année 2007. Elles répondent notamment à la demande émanant de différents établissements scolaires répartis en Communauté française. Celles-ci pourront être présentées, suivant la demande, tant aux élèves déficients auditifs qu'aux enfants entendants et aux enseignants. Elles auront pour objectif de leur apporter des informations théoriques et pratiques sur la surdité.

Des sensibilisations pour le grand public seront également présentées en 2007 afin de continuer la démarche d'Education permanente déjà amorcée depuis l'élaboration du nouveau décret.

Diverses occasions sont en outre données à l'association tout au long de l'année pour la faire connaître. Environ quatre événements sont attendus en 2007.

2.2. Participation aux salons/ foires/ festivals

2.2.1. Journée Mondiale des Sourds

Le samedi 22 septembre 2007 se déroulera à Mons la 14^{ème} Journée Mondiale des Sourds de Belgique. L'APEDAF y tiendra, comme chaque année, un stand et fera des animations autour des outils pédagogiques réalisés depuis 2005.

2.3. Opération Souris

L'«Opération Souris» se déroulera du 1^{er} au 28 février 2007. Différentes personnalités apporteront leur concours à notre opération. Ces parrainages ainsi que les diverses retombées médiatiques aideront à augmenter la visibilité de notre association auprès du grand public.

2.4. Site Internet

Un nouveau site Internet de l'APEDAF est actuellement en cours de réalisation. Son lancement pourrait avoir lieu à la fin de l'année 2007. Des techniques plus récentes seront utilisées pour son élaboration. Celui-ci, entièrement revu et remis à jour, se verra également plus structuré et plus imagé. L'accent sera mis notamment sur l'attrait de la présentation. Il sera le pôle animé de référence donnant accès à toutes les informations nécessaires aux internautes désireux de s'informer et d'échanger sur la surdité (membres et non-membres). Des mises à jour seront faites régulièrement. Différentes activités, mises en place par l'APEDAF, pourraient y être ajoutées. Les visiteurs pourront donc y apprécier divers changements, notamment :

- le rapport d'activités de l'année précédente et les projets de l'année en cours ;
- l'actualisation des textes existants ;
- le développement du volet « aide pédagogique » ;
- un emplacement de présentation du Forum politique, du Prix Clinique de Beloeil et de l'Opération Souris ;
- un compteur éventuel ;
- les Actes du colloque et les autres outils pédagogiques.

2.5. Actes du colloque « L'autonomisation de la personne sourde »

Un colloque ayant pour thème « L'autonomisation de la personne sourde » a été organisé les 2 et 3 décembre 2006 au Centre Culturel Marcel Hicter, La Marlagne à Namur.

Les Actes du Colloque seront publiés en juin 2007. Ils seront largement diffusés aux parents d'enfants sourds et malentendants, aux professionnels de la surdité, au monde associatif ainsi qu'à toute personne intéressée par le sujet.

3. Sensibilisation des autorités compétentes

3.1. Forum politique

Le Forum politique, relancé en 2005, est à l'ordre du jour pour le deuxième semestre de l'année 2007. Le thème reste à définir.

3.2. Accessibilité à la culture

L'APEDAF poursuit son travail de sensibilisation auprès des télévisions belges en matière de traduction en Langue des Signes, sous-titrage des émissions, existence d'émissions réalisées par les sourds.

3.3. Conseil Supérieur de l'Enseignement Spécialisé (CSES)

Madame Eliane Demunter ainsi que la coordinatrice Edith Rioux continueront de représenter l'APEDAF lors des réunions du Conseil Supérieur de l'Enseignement Spécialisé. Ces rencontres se dérouleront mensuellement.

IV. REALISATION D'OUTILS PEDAGOGIQUES ET DE SERVICES POUR UN GRAND PUBLIC

L'APEDAF s'est vu octroyer la reconnaissance en matière d'Education permanente dans le cadre du nouveau décret du 17 juillet 2003. Ce dernier a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

La démarche permet donc de favoriser et de développer principalement chez les adultes :

- a) Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- b) Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- c) Des attitudes de responsabilités et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Notre association doit dès lors s'atteler à poursuivre la réalisation et faire connaître au grand public annuellement, pendant une période de cinq ans, dix outils et services.

Afin de faire connaître et de diffuser davantage les outils réalisés en 2005 et en 2006, l'APEDAF se donne comme objectifs en 2007, d'accroître et de diversifier le nombre de présentations/animations autour des réalisations pédagogiques ainsi que d'évaluer les projets mis en place en 2005 et 2006.

Les outils/services réalisés en 2007 seront les suivants :

1. Bulletin trimestriel « La Parentière »

Y figureront des articles de fond conséquents et nombreux.

Elle sera diffusée plus largement et tentera de répondre davantage aux attentes des lecteurs. Notons que le bulletin trimestriel se verra interactif. Des partenaires seront contactés afin de partager des articles, tranches de vie, opinions...

Les différentes associations partenaires seront invitées à contacter l'APEDAF afin d'y faire paraître leurs activités.

2. Centre de documentation

Un poste informatique mis à la disposition des utilisateurs vise à faciliter les recherches au sein du centre de documentation de Bruxelles.

De nouveaux ouvrages seront acquis afin d'enrichir le centre existant (notamment en fonction de l'actualité).

Enfin, notre association continuera à s'atteler à la tenue à jour d'un cahier de fréquentation et d'un outil statistique.

A Tournai, un centre de documentation multimédia verra le jour en juin 2007. Y seront repris différents catalogues de maisons d'éditions et de boutiques d'achat en lignes spécialisées dans la surdité. Tout comme à Bruxelles, le service permettra de consulter et/ou d'emprunter des ouvrages, CD, DVD. Du matériel de consultation sera également à la disposition du grand public (poste informatique, lecteur vidéo, DVD, télévision, mobilier de rangement et de consultation (tables, chaises)).

3. Service de mini-conférences / ateliers thématiques

Le service de mini-conférences / ateliers thématiques, mis en place en 2006, sera également proposé dans le courant du deuxième semestre de l'année 2007. Les sujets proposés seront les suivants : les aides techniques, l'acquisition du langage, la fratrie et l'adolescence. Ces sujets pourront faire l'objet de modifications afin que les thèmes proposés soient en parfaite adéquation avec les attentes des parents d'enfants sourds et malentendants tout en permettant également de toucher un large public. Un professionnel pourrait y être invité. Les conférences, d'une durée de plus ou moins une heure, seront suivies d'une période de questions-débat.

Ce service cadre avec la démarche d'Education permanente (productions de services).

4. Forum de discussions sur Internet

Ce service, mis en place en 2005, attire de nombreux internautes. Si nous constatons d'ores et déjà un accroissement du nombre de visiteurs, nous désirons développer notre forum davantage encore en 2007, notamment par l'apport de thèmes et textes variés, sujets à débats ainsi que par l'ajout d'informations courantes sur les activités de l'association.

5. Ateliers de conversation et d'initiation à la Langue des Signes

Ces ateliers de conversation et d'initiation à la Langue des Signes continueront à être proposés, gratuitement, dans deux régions de la Communauté française (Bruxelles et Tournai) en 2007. Ils se dérouleront jusqu'en juin 2007 et reprendront en septembre avec de nouveaux groupes.

Ils visent à initier précocement à la pratique de la Langue des Signes et s'adressent à toute personne désireuse d'en apprendre les bases: parents, professionnels, éducateurs, animateurs, étudiants...

A Tournai, trois périodes d'atelier sont proposées pour le niveau 1, fréquenté actuellement par des enfants (fratrie et copains) et des parents (initiation). Un deuxième niveau est ouvert aux personnes désireuses de se perfectionner en la matière. Ces ateliers ont lieu le mercredi après-midi (2x2 heures) et le jeudi après-midi (1x2 heures).

A Bruxelles, l'atelier se déroule une fois par semaine, le mercredi après-midi, durant 1h30, dans les locaux du siège de l'APEDAF (niveau initiation).

6. Service de sensibilisation à la surdité

Le travail de sensibilisation à la surdité se poursuivra en 2007 dans les régions wallonne et bruxelloise. Il sera davantage étendu au grand public. Toute personne/ tout organisme désireux de se sensibiliser et/ou de se familiariser avec le monde de la surdité est invité à prendre contact avec l'assistante sociale de l'APEDAF.

7. « 101 conseils pour aborder, communiquer et interagir avec les sourds »

Cet outil sera finalisé en 2007. Il se veut être un recueil de conseils essentiels et simples s'adressant à tous et particulièrement aux néophytes, visant à leur permettre d'être plus à l'aise et plus efficaces pour aborder les personnes sourdes, communiquer et interagir avec elles.

8. « L'acquisition du langage » (titre provisoire)

Cet outil sera finalisé en 2007. Il se veut être une approche abordable mais sérieuse des notions modernes concernant l'acquisition du (d'un) langage, le langage et le développement psychosocial, les choix d'éducation de l'enfant sourd. Dans un but pratique et concret, ces notions seront probablement abordées à travers la problématique de l'éducation (et les possibilités en Belgique).

9. Les cahiers de la salamandre n° 3 : « Points de vue sur la question sourde : de la bouchure à la voyure »

L'ouvrage « Les cahiers de la salamandre n°3 : « Points de vue sur la question sourde : de la bouchure à la voyure » » fait partie d'une collection qui promeut une réflexion sur les pratiques, les usages, les partis-pris autour de la surdité pour contribuer utilement à l'épanouissement individuel et social des Sourds, à leur appartenance sociale dans une majorité qui ne se pose pas la question de ce que signifie « entendre » et puis « ne pas entendre ».

La deuxième partie d'un texte original a été publiée dans « Questions de familles et solidarité des associations », publication du service d'Education permanente, Collection Culture-Education permanente, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, n°10, 2005, pp.216-228. Cet ouvrage renvoie au titre ci-dessus à la rubrique « Moteurs à réactions » du site www.apedaf.be.

10. Deux DVD « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » intitulés « Noël » et « Les vacances »

D'une durée respective d'environ une heure trente, deux nouveaux DVD intitulés respectivement « Noël » et « Les vacances » présenteront une vingtaine d'histoires ponctuées par des petites comptines qui rythment les DVD. Des musiques de Christian Merveille les agrémenteront. Ces deux DVD s'inscrivent dans la lignée de production de DVD de divertissement qui a débuté en 2005.

Précédemment, les diverses communications et entrevues avec les différents partenaires impliqués dans le projet « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... » (APEDAF-bibliothèques conteurs) ont abouti à la nécessité de création d'un outil spécifique qui permettrait aux familles qui n'ont pas la possibilité de se rendre dans les bibliothèques d'assister aux animations.

En effet, certaines personnes issues de milieux défavorisés ne disposent pas des moyens financiers et/ou matériels pour se déplacer vers ces lieux. D'autres familles vivent dans des communes/régions éloignées des bibliothèques.

Cet outil leur permet d'accéder à l'univers coloré de la lecture qu'offrent les animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent... ». Chaque enfant déficient auditif peut ainsi participer, avec sa famille et la fratrie, à une activité commune.

Les objectifs de ce projet touchent également d'autres niveaux :

Ces DVD permettent aux conteurs d'auto-évaluer leurs prestations. Ces outils seront indispensables pour les conteurs et les aideront efficacement à parfaire leurs prestations et à préparer de manière plus optimale les animations futures.

La création de ces outils permet d'avoir une solution alternative lors d'une éventuelle absence imprévue d'un/des conteur(s) à une animation préalablement prévue en bibliothèque. L'animation pourra ainsi néanmoins être maintenue (sous une autre forme).

V. COLLABORATION AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

La collaboration avec les autres associations en relation avec le secteur de la surdité (Espace Sourds, FEPEDA, VLOC et ODOK, EURO-CIU, CREE, FFSB, Grandir Ensemble, ESPAS, ALISE ET Papillon vole...) se poursuivra bien évidemment tout au long de l'année. Une attention particulière sera apportée à notre désir de rapports et d'échanges fructueux avec ces différents partenaires.

VI. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

1. Personnel APEDAF

Des réunions continueront à avoir lieu mensuellement au siège de l'APEDAF. Elles rassembleront les neuf personnes (huit employés et un bénévole) de l'« équipe bruxelloise ». Elles auront pour but d'informer les personnes présentes de l'évolution de chacun des dossiers en cours, de répartir les tâches et de pallier aux dysfonctionnements éventuels. Le caractère régulier de ces réunions apportera aux employés la possibilité de communiquer à l'équipe leurs opinions. Ainsi exprimées, celles-ci permettront à l'équipe de se redynamiser et de rendre l'entraide plus spontanée grâce à la connaissance, par chacun, du contenu des dossiers en cours. Et ceci, dans le souci du respect du travail des collègues.

Des rencontres individuelles auront également lieu de façon ponctuelle lorsque le besoin se fera sentir. Des informations pourront alors être communiquées au coordinateur. Par cette démarche, nous assurons une discrétion et un suivi constant des projets en cours.

-Notons qu'un poste nous a été octroyé par la Communauté française dans le cadre de la reconnaissance de notre association en matière d'Education permanente. L'engagement est prévu dans le courant de l'année 2007.

Enfin, diverses formations seront suivies par le personnel de l'association en vue d'assurer un *travail d'accompagnement* optimal (notamment une formation ACCESS pour la secrétaire).